



## succession sur comptes bancaires

Par **SERGEM**, le **09/02/2010** à **16:40**

Ma mère, bientôt 90 ans, est placée en maison de retraite depuis septembre dernier, sur conseil de plusieurs médecins, en raison de l'évolution de sa maladie d'Alzheimer. Elle est titulaire de 2 comptes bancaires (La Poste et LCL), et n'a rédigé à ce jour aucun testament.

Je suis son seul successeur, ma soeur étant décédée (en 1991).

Quelles démarches dois-je effectuer, afin de pouvoir être bénéficiaire de ces liquidités après le décès de ma mère; y aura-t-il des droits de succession à régler etc...?

Merci d'avance pour la réponse que vous pourrez me donner.